

MASTER 2

INFORMATION DOCUMENTATION

GESTION DE L'INFORMATION ET MÉDIATION DOCUMENTAIRE



MASTER2
SCIENCES HUMAINES & SOCIALES

Le master 2 parcours Gestion de l'information et médiation documentaire vise à former les étudiants aux carrières et aux métiers des bibliothèques et du secteur de l'information documentation en approfondissant les compétences du cœur de métier et en intégrant les pratiques actuelles des technologies numériques.

Il s'adresse aux étudiants ayant suivi une formation initiale en master Gestion de l'information et documentation ; aux étudiants ayant un projet construit dans le domaine de l'information documentation en lien avec une formation précédente autre (histoire, lettres, langues, droit... avec de préférence des enseignements de documentation ou ayant une expérience dans le domaine) ; et enfin aux étudiants ou stagiaires en formation continue dans le cadre d'une reconversion professionnelle ou souhaitant actualiser des compétences professionnelles.

La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée accorde un soutien financier à l'Université de Montpellier 3 pour la mise en œuvre de cette action de formation.
Cette mesure concerne uniquement un nombre limité de demandeurs d'emploi.



<http://itic.univ-montp3.fr>
institut.itic@univ-montp3.fr





CONDITIONS D'ACCÈS

Les étudiants ayant validé le Master 1 mention Information, Documentation à l'UPV seront admis en Master 2. Ils doivent candidater via ecandidat.
L'admission en M2 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université. Elle est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation. Tout étudiant souhaitant candidater en M2, y compris ceux ajournés à la deuxième année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail Ecandidat de l'université.
Critères d'évaluation des dossiers de candidature et calendrier de candidature sur la page d'accueil de Ecandidat

MODALITÉS PARTICULIÈRES

- La formation est dispensée en présentiel hybridé (une partie des cours est en présentiel sur le campus de l'université Paul-Valéry et une partie est accessible à distance) ou en EAD (formation uniquement à distance).
- La formation est ouverte en formation continue et en formation initiale.
Formation continue* : La formation continue concerne les salariés en CIF - Congé Individuel de Formation -, en DIF, en plan de formation ou en Contrat de Professionnalisation, les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non par Pole Emploi), les bénéficiaires du RSA, etc.
- La formation est ouverte à l'apprentissage : apprentissage@univ-montp3.fr

FINALITÉS PROFESSIONNELLES ET DÉBOUCHÉS

Après le M2
Insertion professionnelle dans le domaine de la documentation et des bibliothèques :
Bibliothécaire, Documentaliste, Documentaliste-archiviste, chargé de veille dans divers contextes : bibliothèques et médiathèques publiques, bibliothèques spécialisées, centres de documentation ou services d'information en entreprise ou dans le secteur associatif, services documentaires dans les musées, les médias,...

EN BREF

Responsable de la formation : Céline Paganelli
Maître de conférences HDR en Sciences de l'Information et de la Communication
Département Information-Documentation
ITIC - Bâtiment E - Bureau 217
celine.paganelli@univ-montp3.fr

Contact administratif :
secretariat.doc-itic@univ-montp3.fr
Secrétariat : Bât. E - Bureau 09A - tel. 04 67 14 25 05

*Contacter le SUFCO (Bât. B - 4e ét.) TÉL. 04 67 14 55 55
itic.fc@univ-montp3.fr

Service EAD (inscription et stages)
Tél : 04 67 14 20 12 - ead-master@univ-montp3.fr